



SECTION
DE LA
MARNE

Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS
Tél : 06 17 40 61 39
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : F.O.-DDFiP 51

CDAS...TASTROPHE

POSTE D'ASSISTANT DE DÉLÉGATION : TOUJOURS L'INCERTITUDE

Le Comité Départemental d'Action Sociale de la Marne (CDAS) s'est tenu le 17 décembre 2018.

Vous trouverez ci-dessous la déclaration liminaire, de **F.O.-DGFIP** et des autres Organisations Syndicales, adressée au président du CDAS de la Marne : l'intersyndicale demande, en particulier, à être reçue en audience par la Direction Générale à Paris.

En parallèle, l'intersyndicale a remis au Président du CDAS une pétition signée par des agents de la DGFIP, la Douane, l'INSEE, la DDCSPP, la DIRECCTE sur le maintien de l'emploi d'assistant.

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Lors d'un groupe de travail du CNAS le 31 mai 2018, Madame Braun Lemaire, Présidente du CNAS, a déclaré vouloir « optimiser » les moyens en précisant qu'elle avait « une pression très forte sur la rationalisation de ceux-ci ».

Dans un contexte de « réorganisations, restructurations » des services, où les besoins en matière d'action sociale (logements, crèches, aides financières...) n'ont jamais été aussi importants, est-ce que la Marne ne fait pas l'objet de cette « optimisation » ?

Alors que le budget 2018 maintenait l'ensemble des emplois du réseau de l'action sociale, notre délégation se voit empêchée de fonctionner normalement par l'absence de recrutement d'un assistant de délégation à l'action sociale.

Pour l'intersyndicale de la Marne, il est inconcevable que des agents soient exclus des prestations aux prétextes de changements de périmètres ministériels dont

ils sont les premières victimes.

De même, les difficultés rencontrées par les délégations sont liées à l'absence d'accompagnement des délégués face à leurs missions, et à la faiblesse de leurs effectifs liée à la suppression des postes d'assistants.

Rappelons que 45 postes d'assistants de délégation ont été supprimés en 3 ans !

La Marne a déjà rendu 2 emplois ces dernières années.

Nous considérons que les délégations sont la charnière ouvrière de l'Action Sociale. Elles sont donc un maillon essentiel dans la diffusion de l'information et la connaissance des prestations auxquelles les agents peuvent prétendre.

Nous sommes attachés à conserver un réseau départemental de proximité qui fonctionne au mieux pour les agents et, pour cela, il faut exiger le recrutement d'un agent/assistant pour notre délégation.

NOUS ATTENDONS DE VOUS QUE VOUS PORTIEZ CETTE DEMANDE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE DU CNAS ET QUE LE RECRUTEMENT INTERROMPU REPRENNE. VOUS TROUVEREZ, ANNEXÉ À CETTE LIMINAIRE, UNE PÉTITION SIGNÉE PAR TOUS LES AGENTS DU DÉPARTEMENT QUI EXIGENT LA REPRISE DU RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT DE DÉLÉGATION.

Nous demandons qu'une délégation intersyndicale soit reçue à Paris pour enfin avoir des réponses aux questions posées depuis 6 mois.

Par ailleurs, l'intersyndicale souligne et regrette le non-respect de l'envoi des documents de travail dans les délais prévus par les textes.

Pour de plus amples explications, n'hésitez pas à contacter vos représentants **F.O.-DGFIP** :

Arnaud ORTIZ

Sylvain COMMENCAIS